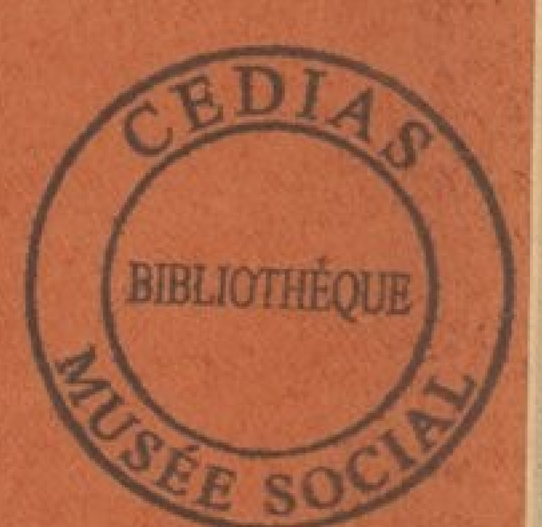
15e année
numéro 299

25 Juillet 193
prix : 2 fran

la révolution prolétarienne

revue bimensuelle
syndicaliste
révolutionnaire



DANS CE
NUMÉRO

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois	10 fr.
Six mois	20 »
Un an	40 »

EXTERIEUR

Trois mois	13 fr.
Six mois	26 »
Un an	50 »

ADRESSER LA CORRESPONDANCE concernant la Rédaction et l'Administration à la *Révolution Prolétarienne*, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10e)

PERMANENCE : Tous les soirs, de 18 à 19 heures

Tél.: **BOTzaris 21-02**

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99 Paris

Sommaire du N° 299

(25 juillet 1939)

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose:

De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat;

De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales;

De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale, d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Réflexions sur deux bilans

Comme nous l'avons annoncé, voici nos comptes des années 1937 et 1938. La dernière publication fut celle des comptes de 1936 dans le n° du 10 février 1937.

ANNEE 1937

RECETTES :	
Abonnements et réabonnements...	39.912
Abonnements de soutien	4.425
Vente au numéro	7.833
Souscription	2.065
Divers (Librairie, publicité, etc.) ..	360
Total des recettes	54.595
DÉPENSES :	
Impression et expédition	49.589
Frais généraux	9.531
Total des dépenses	59.120

L'année 1937 a été déficitaire, les dépenses ayant dépassé les recettes de 4.525 francs. A fin 1936, le déficit total de la *R. P.* était de 11.325 francs; à fin 1937, il s'éleva en conséquence à 15.910 francs et se décomposait comme suit :

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1937	
Dû à la Cootypographie	8.064
Dû sur prêt D...	2.000
Dû à divers	23
Total	10.087
A déduire encaisse fin 1937	5.363
Dû net	4.724
Pour ordre : Editions	5.256
Avance éditions	5.930
Passif total au 31 décembre 1937..	15.910

Le nombre des abonnés, de 1.137 au 31 décembre 1936, était passé à 1.148 : variation peu importante. Mais les dépenses d'impression avaient fait dans l'année un bond formidable. Elles s'étaient élevées, de 36.133 francs en 1936, à 49.589 francs, soit une *augmentation pour l'année* 1937 de 13.456 francs ! En revanche, les frais généraux avaient diminué de 5.478 francs. Mais à cette augmentation de dépenses de 7.978 francs, n'avait correspondu qu'une augmentation de recettes de 1.440 francs, d'où le résultat : l'année 1936 avait bouclé avec un excédent de 2.012 francs; 1937 prit fin avec un déficit de 4.525 francs.

Ainsi qu'il est facile de le constater, ce déficit correspondait à l'augmentation de la somme due pour l'impression : fin 1936 : 4.784 ; fin 1937 : Cootypographie, 8.064 ; ainsi qu'à la diminution de l'encaisse, de fin 1936 (9.685) à fin 1937 (5.363). Par contre, une somme de 1.883 francs avait disparu du passif, ayant été réglée, et le compte éditions avait, dans l'année, diminué de 1.217 francs.

Ce compte éditions était composé, d'une part, du boni enregistré sur les ventes (5.256 à fin 1937); d'autre part, des avances à rembourser par nous : 5.930. Nous avons toujours voulu que ces deux chapitres ne soient point confondus avec les chapitres concernant exclusivement la *R. P.* Le premier chapitre représente le solde créditeur net des opérations globales des éditions, recettes et dépenses; le second chapitre représente la partie desdites opérations qui n'a pas été effectuée par notre caisse et que, par conséquent, nous devons au camarade qui nous en a fait l'avance en réglant directement l'imprimeur.

Arrivons à 1938.

ANNEE 1938

RECETTES :	
Abonnements et réabonnements ..	44.007
Abonnements de soutien	7.687
Vente au numéro	9.060
Souscription	3.251
Divers (Librairie, publicité, etc.) .	1.293
Total des recettes	65.298
DÉPENSES :	
Impression et expédition	59.048
Frais généraux	11.350
Total des dépenses	70.398

Par rapport à 1937, les recettes ont augmenté de 10.703 francs, augmentation se répartissant sur tous les postes, et qui traduit l'élévation du nombre des abonnés, passé de 1.148 à fin 1937, à 1.215 à fin 1938. Il semble dès lors que l'année 1938 devrait être une année à bénéfice. Eh bien, pas du tout ! C'est que, si les recettes ont augmenté, les dépenses aussi — et malheureusement plus celles-ci que celles-là ! Petite augmentation de 1.819 francs, des frais généraux, mais augmentation considérable, augmentation énorme des frais d'impression et d'expédition :

Impression et expédition 1938 :	59.048
Impression et expédition 1937 :	49.589
Augmentation en 1938	9.459 francs!

En 1937, on l'a vu plus haut, l'augmentation sur 1936 avait été plus considérable encore : 13.456 francs! Il est, d'ailleurs, extrêmement utile de pousser plus loin la comparaison. Voici nos dépenses d'impression et d'expédition de 1934 à 1938 inclus :

1934	34.503 francs
1935	35.837 »
1936	36.133 »
1937	49.589 »
1938	59.048 »

Là est la source des difficultés qui nous assaillent et qui nous ont obligés tout récemment à demander à nos amis un effort exceptionnel pour tenir le coup pendant l'été 1939. *De* 1934 *à* 1938, *nous avons subi une augmentation des frais d'impression et d'expédition de* 23.000 *francs en chiffre rond !*

Pourtant, grâce à l'élévation des recettes, le déficit de l'année 1938 n'est que de 5.100 francs. A la fin de l'année 1938, notre situation se traduisait ainsi :

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1938

Dû à la Cootypographie		6.064
Dû sur prêt D...		2.000
Total		8.064
A déduire :		
Encaisse fin 1938	3.830	
Dû par divers	699	
		4.529
Dû net		3.535
Pour ordre : Editions		9.744
Avance éditions		7.731
Passif total au 31 décembre 1938..		21.010

Au 31 décembre 1937, notre passif total, c'est-à-dire éditions comprises, s'élevait à 15.910 (voir plus haut). En ajoutant à ce chiffre le déficit de 1938 : 5.100 francs, nous retombons exactement sur nos pattes (ce qui est façon de parler) et retrouvons le chiffre global de notre déficit — c'est-à-dire de notre passif — à fin 1938 : 15.910 + 5.100 = 21.010.

Pour mieux faire comprendre le tableau ci-dessus, imaginons que nous ayons dû liquider la *R. P.* à fin 1938. Nous disposions alors de 3.830 francs en espèces, il nous était dû 699, au total 4.529 francs de disponible, pour payer 8.064 francs, 6.064 à la Cootypographie et 2.000 francs à un camarade, avancés en 1932. Il nous aurait donc fallu trouver 3.535 francs d'argent frais. Au surplus, nous aurions dû « passer » le boni éditions, 9.744 francs, au compte *R. P.*, c'est-à-dire l'admettre comme définitivement absorbé par les besoins de la revue proprement dite; il nous aurait fallu en outre poser la question de confiance au camarade du « Noyau » qui a avancé 7.731 francs pour l'impression des deux volumes et des deux brochures publiés. Ajoutons enfin à cela, et comme il se doit, la somme correspondant aux abonnements que nous aurions dû considérer comme restant à servir à cette date du 31 décembre 1938, *tant* de mois d'abonnements sur 1939 payés et non servis, pour lesquels il aurait fallu trouver un *joint*, ce qui se fait généralement sous la forme du service d'une autre publication, mais ne se fait pas gratuitement.

Le déficit de la *R.P.* de 1938 a été presque complètement supporté par les deux comptes éditions dont le total s'élève en fin d'année à 17.475 contre 11.186 à fin 1937; ce qui revient à dire que nous n'avons tenu en 1938 qu'en payant l'imprimeur (au comptant à chaque numéro) avec l'argent reçu pour la vente des volumes et brochures, argent qui, normalement, aurait dû être mis en réserve pour de nouvelles éditions.

Depuis 1934, ce sont les éditions qui nous ont permis de subsister. Au 1er janvier 1934, notre passif net était de 16.392 francs. Au 1er janvier 1939, il est de 21.010. La *R. P.* a accru, en cinq ans, son déficit de 4.618 francs. Deux années ont été en excédent, 1934 et 1936, trois se sont terminées par un déficit : 1935, 1937 et 1938.

Au terme de ces explications comptables — que nous avons essayé de rendre aussi claires et aussi compréhensibles que nous l'avons pu — il nous reste à nous demander comment nous allons pouvoir vivre jusqu'à la fin de 1939, et, nous l'espérons bien, les années suivantes.

Les abonnements

Selon la saine doctrine, les abonnements et la vente au numéro devraient suffire à assurer la vie de la revue.

La souscription et les abonnements de soutien (60 francs de plus par an que les abonnements ordinaires) sont des ressources extraordinaires qui devraient normalement être consacrées à la propagande pour l'élévation du nombre des lecteurs.

Comment la *R. P.* pourrait-elle boucler en 1939 avec ses seules ressources *abonnés* et *vente au numéro ?*

C'est simple ! Il faudrait que ces deux postes lui rapportent 80.000 francs.

Nous avons subi au cours de l'année de nouvelles augmentations qui nous obligent à prévoir environ pour l'année en cours 65.000 francs de frais d'impression et 15.000 francs de frais généraux, contre 59.048 et 11.350 francs effectivement dépensés en 1938.

Or, en 1939, il est hors de doute que notre vente au numéro a baissé et que nous aurons du mal à retrouver les 9.060 francs qu'elle nous a rapportés en 1938, alors, par exemple, qu'elle n'avait donné que 2.400 francs en 1934. (Nous avons, en effet, perdu presque complètement la diffusion dans les usines.) Admettons tout de même 8.000 francs comme prévisions de recettes.

A ce compte, il faudrait que les abonnements nous rapportent 72.000 francs.

A 40 francs l'an, il faudrait, pour cela, 1.800 abonnés.

Or, au 31 décembre 1938, nous n'en avions que 1.215, et, depuis, ce nombre a malheureusement un peu diminué, car nous n'avons pas perdu l'habitude de biffer les abonnés qui ne renouvellent pas.

On aura une idée de la marche de nos abonnés par la comparaison que voici :

31 décembre 1932	968	abonnés
31 décembre 1933	1,411	»
31 décembre 1934	1.253	»
31 décembre 1935	1.191	»
31 décembre 1936	1.137	»
31 décembre 1937	1.148	»
31 décembre 1938	1.215	»

L'année 1933 avait été marquée par un grand effort de recrutement auprès des anciens abonnés du *Cri du Peuple.* Cet effort n'a pu être poursuivi. D'ailleurs, il nous coûtait beaucoup d'argent (19.256 de frais généraux en 1934, et seulement 11.350 en 1938). — Mais on n'a rien sans rien.

Voici le recensement de nos abonnés par département, comparé à fin 1936, fin 1937 et fin 1938 :

	1936	1937	1938
	—	—	—
Paris	233	259	269
Seine	162	164	181
Seine-et-Oise	63	60	58
Ain	8	4	4
Aisne	11	11	19
Algérie	35	24	27
Allier	12	11	14
Alpes (Basses-) ...	—	—	—
Alpes (Hautes-) ...	2	2	1
Alpes-Maritimes ...	19	22	23

	1936	1937	1938
Ardèche	11	7	10
Ardennes	2	4	6
Ariège	2	1	1
Aube	6	5	4
Aude	5	6	3
Aveyron	1	2	2
Belfort	1	—	—
Bouches-du-Rhône	15	10	9
Calvados	6	4	6
Cantal	3	1	2
Charente	5	3	4
Charente-Inférieure	4	4	4
Cher	3	3	3
Corrèze	2	2	2
Corse	3	4	3
Côte-d'Or	8	14	15
Côtes-du-Nord	9	7	10
Creuse	4	4	2
Dordogne	3	4	5
Doubs	5	5	5
Drôme	6	7	6
Eure	1	1	1
Eure-et-Loir	—	—	—
Finistère	25	18	20
Gard	2	2	3
Garonne (Haute-)	2	4	3
Gers	1	1	—
Gironde	32	40	51
Hérault	6	6	4
Ille-et-Vilaine	5	4	6
Indre	10	7	10
Indre-et-Loire	5	6	6
Isère	7	8	9
Jura	4	4	5
Landes	5	6	20
Loir-et-Cher	1	—	—
Loire	57	52	52
Loire (Haute-)	12	15	12
Loire-Inférieure	4	5	5
Loiret	5	5	3
Lot	1	1	1
Lot-et-Garonne	2	3	3
Lozère	—	—	—
Maine-et-Loire	4	4	6
Manche	—	1	1
Marne	7	6	6
Marne (Haute-)	1	1	1
Maroc	3	4	1
Mayenne	2	—	1
Meurthe-et-Moselle	7	5	13
Meuse	1	1	1
Morbihan	10	8	7
Moselle	—	—	—
Nièvre	8	5	5
Nord	15	16	20
Oise	5	5	11
Orne	3	3	2
Pas-de-Calais	4	3	5
Puy-de-Dôme	12	9	10
Pyrénées (Basses-)	9	7	7
Pyrénées (Hautes-)	4	4	4
Pyrénées-Oriental.	2	1	1
Rhin (Bas-)	2	5	6
Rhin (Haut-)	—	1	2
Rhône	48	43	36
Saône (Haute-)	1	—	—
Saône-et-Loire	9	7	10
Sarthe	—	1	1
Savoie	—	1	—
Savoie (Haute-)	12	11	10
Seine-et-Marne	6	6	8
Seine-Inférieure	17	23	16
Sèvres (Deux-)	2	—	1
Somme	4	4	3
Tarn	2	3	2
Tarn-et-Garonne	1	2	1
Var	15	13	10
Vaucluse	1	2	1
Vendée	6	5	5
Vienne	6	6	4
Vienne (Haute-)	11	8	7
Vosges	8	8	5
Yonne	3	3	3
Colonies	6	8	9
Extérieur	44	63	61
Totaux	1.137	1.148	1.215

Le nombre de nos abonnés s'est stabilisé entre 1.100 et 1.200. C'est bien. Ce n'est pas suffisant. Nous ne pourrions pas continuer à paraître bien longtemps si nous ne progressions pas.

Le premier devoir de ceux qui tiennent à ce que la *R. P.* vive est de nous procurer de nouveaux abonnés.

Il nous en faudrait 600 nouveaux pour équilibrer.

Pour trouver ces 600 nouveaux abonnés, il n'y a pas cinquante moyens. Il n'y en a que deux, nous l'avons déjà dit bien souvent :

1° Le recrutement direct, aidé par la diffusion d'exemplaires que nous pouvons adresser gratuitement, soit au chercheur d'abonnés, soit aux adresses qu'il nous aura communiquées;

2° Le recrutement par la voie des « possibles »; nous faisons le service aux militants qui nous sont signalés comme pouvant s'abonner, et nous les sollicitons directement.

Nous augmentons nos prix

Mais...

Il y a toujours un mais.

Sans médire de l'activité de nos amis, il est fort probable, pour ne pas dire certain, que nous n'obtiendrons pas ces 600 abonnés nouveaux d'ici la fin de l'année.

Il n'est même pas sûr que nous obtenions d'ici là les 100 dont nous avons parlé dans de précédents « Entre Nous ».

D'autre part, nous n'avons que de minces espoirs quant à l'augmentation de la vente au numéro. Nous craignons au contraire, — nous l'avons déjà dit — une diminution pour 1939.

Cependant, il faut, croyons-nous, que la *R.P.* continue — et qu'elle continue sans augmenter son déficit.

Alors, nous sommes contraints d'augmenter nos prix si nous voulons vivre.

A compter du 1er août prochain, nos tarifs d'abonnement seront les suivants :

Un an	50 francs
Six mois	28 »
Trois mois	15 »

Pour l'étranger, il y aura, désormais, deux catégories d'abonnements :

L'abonnement A, pour les pays accordant une réduction de 50% sur les tarifs postaux : 3 mois : 22 francs; 6 mois : 40 francs; 1 an : 75 francs.

L'abonnement B, pour les autres pays : 3 mois : 26 francs; 6 mois : 45 francs ; un an : 80 francs.

A la même date du 1er août, le prix du numéro sera porté à 3 francs.

Ces augmentations sont indispensables. Elles ne font que compenser celles que nous su-

bissons déjà, tant de la part de l'imprimerie que de la part de l'administration des postes.

Abonnements de soutien et souscription

Mille deux cents abonnés à 50 francs égalent 60.000 francs de recettes annuelles. Il manque douze mille francs pour arriver aux 72.000. Encore faut-il observer que la mise à 50 francs n'aura son effet que sur un tiers de l'année 1939, donc que le supplément effectif de recettes ne sera que d'un tiers, ce qui nous oblige à admettre que nous aurons besoin, pour boucler 1939, d'au moins 20.000 francs de recettes extraordinaires.

Nous ne pouvons escompter les recettes éditions pour l'excellente raison qu'elles se sont considérablement réduites.

Il nous faut donc demander ces recettes extraordinaires aux abonnés de soutien et à la souscription.

Sur nos mille deux cents abonnés, il en est une centaine qui versent, plus au moins régulièrement, 100 francs pour l'année.

Nous sommes obligés de leur demander de porter leur versement à 200 francs.

Quant à la souscription, elle aura besoin d'être sérieusement alimentée, surtout en ce moment et si nous voulons assurer la parution régulière en août et septembre.

Nous ne faisons le numéro que si nous avons en caisse de quoi le payer. Faute de souscriptions suffisantes, nous ne pourrions, en août et septembre, sortir qu'un numéro par mois..

Compression des frais

Nous devrions aussi, évidemment, songer à réduire nos frais. Mais est-ce possible ?

Pour l'impression, pas moyen d'y penser, à moins d'un transfert en province, car, à Paris, le tarif syndical, que nous sommes tenus d'observer, est le plus élevé de toute la France.

Nos frais généraux ont déjà sensiblement diminué, et leur détail pour 1938 montre qu'il serait difficile de les réduire encore. Le voici :

DÉTAIL DES FRAIS GÉNÉRAUX DE L'ANNÉE 1938

Correspondance	2.662
Loyer	2.616
Solidarité	1.812
Recouvrements et divers	1.318
Téléphone	1.124
Entretien	883
Impôts	424
Gaz et électricité	423
Assurances	88
Total	11.350

Les dépenses de solidarité (1.812 francs) représentent la différence entre ce que nous avons reçu et ce que nous avons donné pour secourir des infortunes sur lesquelles on nous permettra d'être discrets.

Sans doute ne se reproduiront-elles pas en 1939, mais, à part elles, quel chapitre des frais généraux pourrait-il être raisonnablement réduit ? Si nous voulons reprendre l'organisation de la propagande — indispensable pour avoir de nouveaux abonnés — le chapitre « correspondance » augmentera forcément. Le chapitre « Recouvrements et divers » diminuerait si des abonnés négligents ne nous obligeaient pas à leur faire présenter quittance. Mais n'y comptons pas trop. Restent : le loyer, l'entretien, les impôts, le gaz et l'électricité, les assurances, le téléphone — qui, non seulement sont incompressibles, mais ont, au contraire, tendance à augmenter.

Un service de librairie

Force nous est bien de trouver des recettes nouvelles.

Nous pensons à créer, pour octobre, un service de librairie.

En 1938, les livres que nous avons vendus nous ont rapporté un billet de 1.000 francs grâce à la remise qui nous est consentie par tous les éditeurs. Si nos abonnés voulaient bien nous confier le soin de leur procurer les livres qu'ils désirent — alors, sans doute, pourrions-nous y trouver, au cours de l'année, un profit de plusieurs billets de mille francs qui réduirait d'autant le déficit de la revue sans que les livres coûtent plus cher à leurs acheteurs.

La question sera étudiée pendant les vacances.

LA « REVOLUTION PROLETARIENNE » EST-ELLE TOUJOURS UTILE ?

Notre situation matérielle dépend pour une large part de notre situation morale, c'est-à-dire de l'utilité de notre rôle et de la façon dont nous « servons ».

Est-il toujours utile d'éditer une revue où peuvent trouver place toutes les opinions du mouvement ouvrier et social pourvu qu'elles soient sérieuses, où peuvent être débattus tous les problèmes pourvu qu'ils le soient avec bonne foi, où les collaborateurs peuvent exprimer des points de vue différents, voire opposés, pourvu qu'ils ne prétendent pas les imposer ?

La marche toujours plus prononcée du mouvement ouvrier français, et en particulier du mouvement syndical, vers le « totalitarisme » — il est, maintenant, interdit de discuter quelque question que ce soit dans la presse syndicale officielle — cette progression effroyable vers l'esprit et les méthodes du fascisme et du nazisme nous commande, pensons-nous, de répondre par l'affirmative à la question posée.

La *Révolution prolétarienne,* revue non pas « dite libre » comme peut l'insinuer un personnage qui n'a jamais été libre de sa vie, revue effectivement libre, comme nos chiffres l'établissent depuis 1925, cette coopérative intellectuelle du mouvement ouvrier et social doit continuer.

Ce n'est pas là question de « boutique ».

Il n'y a pas de « boutique » à la *R. P.*, et nul ne tire rétribution de ce qu'il y fait ni de ce qu'il y écrit.

Nul ne pense, non plus, à se faire chef d'école ou pontife, et à refuser à son voisin, au nom d'un sacro-saint point de vue, la liberté de s'exprimer.

Nous ouvrons toujours nos colonnes à qui veut nous engueuler — quitte à lui répondre de bonne encre.

Cela dit, nous n'avions pas trop mal vu, il y a trois ans.

« Pris dans la jonction des deux réformismes — écrivions-nous — le syndicalisme ne risque-t-il pas d'être le vaincu du prochain congrès de fusion ? Verrons-nous la revanche d'Amiens ? »

La revanche d'Amiens, nous la voyons. Nos bureaucrates syndicaux piétinent cette pauvre charte à qui mieux mieux, et, il faut bien le dire, notre effort pour la renaissance du syndicalisme est encore à peu près totalement im-

puissant. Nous sommes bien loin d'être compris.

En janvier 1936, nous annoncions le mouvement de juin lorsque nous écrivions :

« Demain, si la reprise mondiale s'étend à la France, peut-être un effort revendicatif d'ensemble sera-t-il possible ? L'organisation unique devrait être à la fois souple et solide, tant pour ne pas laisser passer le moment favorable que pour reconquérir le maximum de ce qui a été perdu ces dernières années. Un tel effort donnerait plus à la classe ouvrière que ne pourra jamais lui donner le plan le mieux construit du monde, et encore moins le Front populaire à propos duquel nous avons fait en 1935 les plus sérieuses réserves... »

Et nous ajoutions :

« Si nous n'y prenions garde, c'est au fascisme que risquerait de nous conduire cette expérience nouvelle. »

Le mouvement de juin 1936 a apporté à la classe ouvrière plus que tous les efforts précédents. Aujourd'hui, ses conquêtes sont annihilées, et nous avons le fascisme sous la forme des décrets-lois de M. Daladier. La *R. P.* n'a cessé, au cours des deux années écoulées, de suivre ce processus — et d'indiquer les remèdes, ou, plus exactement, le remède, le remède initial, essentiel, le retour à l'indépendance et à l'action autonome du mouvement syndical. Ce retour, d'autres que nous le réclament. C'est bien. C'est même très bien. Il n'y aura jamais trop d'ouvriers pour ce grand œuvre. Dirons-nous cependant qu'à notre sens il faut rester « souple et solide », c'est-à-dire tout à la fois ne rien céder au réformisme sur le terrain des principes, et ne compromettre aucun espoir de redressement par une intransigeance sectaire, une sorte de bolchevisme à rebours ? Oui, nous le dirons, visant à la fois ici le mouvement de *Syndicats* et celui du *Réveil syndicaliste*.

Je me permettrai d'ajouter, ceci comme tout le reste à mon compte personnel, que ce n'est pas l'échec espagnol qui m'aurait fait changer d'avis. Les plaies sont encore saignantes, et il est encore difficile d'approfondir, mais je puis bien écrire tout de même que l'échec a été celui du syndicalisme non dégagé de tutelle idéologique, qu'elle soit communiste, socialiste — ou anarchiste; et aussi celui de la combinaison des forces ouvrières avec les forces bourgeoises.

Notre petit mouvement national se meut avec difficulté dans une situation internationale qui n'a jamais été plus trouble; une des conditions essentielles pour y voir clair, nous l'avons remplie : celle de la répudiation définitive de l'U.R.S.S. en tant que force de la révolution. Qui ne consent à cela, sous les faits que nous cessons d'établir, se condamne à l'aveuglement. L'U.R.S.S. est entrée, comme force de nouvelle forme, mais elle y est entrée, dans le jeu infernal des capitalismes et des dictatures. Au bout de ce jeu, il y a fatalement la guerre, cette inconnue qui oppresse tous les peuples, et pèse sur notre effort, que nous voudrions pourtant de plus en plus lucide. Nous continuons, nous, à nous refuser à la guerre, mais sans plus nourrir l'espérance, pour l'heure, qu'un effort même général du mouvement ouvrier vienne l'arrêter. Puissions-nous nous tromper ! Mais quoi ! Nous saurons poursuivre notre besogne — dans la guerre comme dans la paix !

M. CHAMBELLAND.

Pour sauver El Fassi

Le bureau colonial de S.I.A. (Solidarité Internationale Antifasciste) vient de lancer une campagne pour la libération d'El Fassi.

Il a fait imprimer des tracts, des papillons, des cartes postales, des feuilles de souscription, et des feuilles de pétition.

Nous demandons à nos camarades de soutenir cette action du bureau colonial en demandant à S.I.A., 26, rue de Crussol, Paris (11e), les divers imprimés afin de les diffuser, et, d'autre part, envoyer leur obole à la même adresse (compte chèques postaux : Faucier 596-03 Paris), car il faut de l'argent pour soutenir la campagne.

Voici le texte du tract :

La vie d'un homme est en danger !

Celle d'Allal El Fassi, déporté sans jugement au Gabon depuis octbroe 1937.

Qui est Allal El Fassi ?

Un jeune professeur marocain, journaliste et écrivain de talent, qui lutte depuis des années :

Pour que les libertés démocratiques et syndicales dont jouit la métropole soient introduites au Maroc.

Pour qu'on cesse l'expropriation des petits paysans au profit de la grosse colonisation.

Pour qu'on en finisse avec la politique de racisme, de favoritisme et d'obscurantisme menée contre les travailleurs et les intellectuels marocains.

Pour que soit appliqué au Maroc un plan de réformes dont le bien-fondé a été reconnu par le maréchal Lyautey lui-même et qu'ont accepté de patronner des personnalités comme les ministres Campinchi et François de Tessan, les députés Henri Clerc, Gaston Bergery, Jean Piot, etc.

Son action courageuse et désintéressée a déjà valu à El Fassi d'être durement frappé par la répression.

En 1931, pour avoir combattu une tentative de division du peuple marocain (assimilation des Berbères) il fait plus d'un ans de prison.

En 1933, son cours d'histoire à la vieille Université de Fez est suspendu et il est exilé du Maroc.

En 1936, il est condamné à trois mois de prison pour avoir organisé une réunion publique en faveur de la liberté de la presse.

Enfin, en octobre 1937, le Comité d'Action Marocaine, dont il est le président, s'étant élevé contre la politique brutale du général Noguès (fusillade de Meknès, occupation militaire de la vieille ville de Fez, etc.), Allal El Fassi est déporté au Gabon, sans jugement, par simple mesure administrative.

Hommes et femmes de cœur, il faut que vous sachiez ceci :

Le climat du Gabon, situé sur l'équateur, est un des plus malsains du globe.

El Fassi s'est vu assigner une case malsaine dans une des localités les plus malsaines de cette colonie.

El Fassi a toujours été de constitution très fragile et sa santé n'y résistera pas.

Il vient d'avoir de terribles crises de malaria qui mettent sa vie en danger !

Nous posons la question :

A-t-on envoyé El Fassi au Gabon pour l'y faire mourir ?

Et nous lançons un pressant appel à toutes les consciences libres de ce pays :

Aidez-nous à sauver El Fassi !

RENAISSANCE *DU SYNDICALISME*

Le Congrès du Syndicat national des Instituteurs

Impressions de Ballereau

Le Syndicat national des Instituteurs vient de tenir son important congrès annuel les 18, 19 et 20 août, dans la belle salle des fêtes aimablement mise à la disposition des organisateurs par la municipalité ouvrière de Montrouge. Dans son discours de clôture, le camarade Delmas, secrétaire général du syndicat, se demandant si ce congrès de Montrouge pouvait être considéré comme un bon congrès, a nettement conclu par l'affirmative, car, a-t-il remarqué, un bon congrès est celui d'où sortent renforcées la cohésion et la puissance de l'organisation.

Il est incontestable que nous n'avons pas connu, à Montrouge, les séances houleuses du congrès de Nantes : l'atmosphère y était plus calme et les discussions avaient un tour plus fraternel. Peut-être la température y fut-elle pour quelque chose, mais aussi, bien certainement, les événements graves qu'a vécus la classe ouvrière au cours de l'année écoulée, et qui ont permis aux syndicats et aux fédérations de juger la valeur des équipes de militants chargées de les diriger. De cette épreuve difficile, qui pourrait prétendre que le bureau du Syndicat national n'est pas sorti à son avantage ? En septembre, n'a-t-il pas su, avec autant de fermeté que de mesure, interpréter la volonté pacifiste non seulement du personnel enseignant, mais encore de la presque unanimité du peuple français ? Au 30 novembre, ayant obtenu de ses adhérents, dans les conditions difficiles que l'on sait, une participation plus qu'honorable à cette grève « générale » qui le fut si peu, n'a-t-il pas réussi à éviter aux grévistes les lourdes sanctions dont ils étaient menacés ? Au cours de l'année, tout en ne cédant rien des avantages acquis (combien d'organisations syndicales en peuvent dire autant ?) n'a-t-il pas obtenu en faveur des maîtres de l'enseignement primaire, et malgré des circonstances politiques et financières défavorables, certains avantages corporatifs incontestables ? Enfin, dans une période où tant d'organisations syndicales s'effritent, n'avait-il pas la satisfaction de pouvoir annoncer un effectif de plus de 110.000 syndiqués, en augmentation de 2.300 unités sur 1938 ? Il était donc légitime d'escompter que sa position, loin de se trouver diminuée, sortirait renforcée du congrès chargé de juger son action.

***

En fait, si l'on se contente d'examiner superficiellement les chiffres, tant en ce qui concerne le vote sur le rapport moral que le vote sur les motions d'orientation, les résultats, à peu de chose près, sont ceux de l'an dernier. Le secrétaire général et ses amis du bureau voient leur gestion approuvée par une majorité qui représente près des quatre-cinquièmes des mandats exprimés. Comme en 1938, une opposition groupant environ un cinquième des mandats (je ne dis pas des effectifs) lui refuse sa confiance. Dans cette opposition sont groupés d'une part les mécontents occasionnels (parmi ceux-là je range notamment la majorité du syndicat du Rhône et certaines sections coloniales) et d'autre part, les communistes staliniens et les « Amis de l'Ecole Emancipée ».

Si ces derniers ont renouvelé, à ce congrès, leur opposition traditionnelle au bureau, envoyant à la tribune, sur toutes les questions, des orateurs chargés de faire le procès de nos dirigeants syndicaux, on peut dire que, dans l'ensemble, leur offensive fut moins poussée qu'au congrès de Nantes. Sans doute, parmi eux, certains se sentaient-ils gênés. Ils avaient l'habitude de déplorer le manque de combativité de militants responsables et de réclamer de l'action, de l'action, de l'action. Le bureau leur avait donné pleine satisfaction en décidant la participation totale du Syndicat national des Instituteurs à la grève générale, et il s'était trouvé que dans certains cas, les plus impatients en paroles ne s'étaient pas montrés les plus résolus au moment d'agir. Par ailleurs, j'ai déjà eu l'occasion de signaler, dans la *Révolution prolétarienne* ce que l'attitude d'opposition farouche prise par les anciens militants de la Fédération unitaire de l'Enseignement groupés autour de Bouët, Serret, Valière, avait de sentimental dans son origine. Pareils aux Israélites pleurant sur les ruines de leur temple, ils n'ont pas encore pris leur parti d'avoir vu disparaître leur chère fédération et se considèrent un peu, au Syndicat national, comme des étrangers, sinon des prisonniers. Cet état d'esprit les conduit si loin qu'un de leurs amis, Bernard, l'ancien militant du Rhône, confessait l'an dernier : « Delmas m'irrite, *physiquement* ». A l'opposition systématique des « Amis de l'Ecole Emancipée », il y a ainsi, trop souvent, des raisons où la simple raison ne saurait se reconnaître.

Il semble bien, au surplus, que ces opposants irréductibles commencent à éprouver quelques mécomptes. Il étaient très fiers, l'an dernier, de noter la progression continue de l'opposition au bureau qui était passée de 52 mandats en 1936 (congrès de Lille) à 150 au congrès de Paris de 1937 pour arriver à 238 à Nantes en 1938. Cette montée de la minorité, ils s'en attribuaient, avec quelque raison, le mérite principal. Or, cette année, il leur faudra bien convenir que la minorité *Ecole Emancipée* est en régression, puisque 233 mandats seulement se sont prononcés contre le

rapport moral et que, dans ces 233 mandats, il faut compter ceux de l'opposition communiste, dont le nombre, difficile à évaluer exactement, est certainement plus important que les années précédentes.

⁂

Une particularité de ce congrès c'est, en effet, le gros effort qu'y ont déployé les communistes. Jusqu'en 1937, leur mot d'ordre avait été de voter pour le rapport moral. L'an dernier, la tactique avait changé : dans certains départements, ils approuvaient l'activité du bureau, dans d'autres, ils la désapprouvaient, ce qui leur permettait d'affirmer avec une apparence de logique : « Vous voyez bien que chez nous il n'y a pas de mots d'ordre ! ». Ce qui ne les empêchait pas, en conclusion du débat sur les questions sociales, de se compter sur une résolution présentée par la section de Loir-et-Cher et favorable à la politique de fermeté.

Cette année, ils sont entrés franchement dans l'opposition. Dès avant le congrès, ils avaient préparé des motions auxquelles ils avaient assuré la plus large diffusion (il nous fut révélé qu'en certaines régions elles avaient été transmises par le secrétaire du rayon communiste). Pour le congrès lui-même, ils avaient mobilisé leur brigade des acclamations. La région parisienne offre à ce sujet des possibilités qu'on ne retrouve pas dans une ville de province, et les anciens unitaires ne se rappellent pas sans amertume cette période de sept années (1929-1935) durant laquelle les dirigeants de la Fédération unitaire de l'Enseignement usaient de toutes les ruses pour empêcher que leur congrès se tînt à Paris où les délégués régulièrement mandatés eussent été réduits au silence par les auditeurs « dans la ligne » amenés en service commandé par Cogniot, Bruhat et Guilloré qui depuis... Verrons-nous, au Syndicat national, ces luttes tenaces, sournoises et sans grandeur où les militants de la Fédération unitaire étaient contraints de dépenser le meilleur de leur activité ? J'ai la certitude que non. Le Syndicat national est un morceau trop dur pour que la propagande néo-communiste ne s'y casse par les dents. Il y a, dans toutes les sections ou presque, trop de militants avertis que l'épreuve a immunisés. Il y a notamment ceux qui ont vécu la lamentable expérience de la C.G.T.U., soit qu'ils aient bu le calice jusqu'à la lie, soit qu'ils aient été écœurés après les premières gorgées. Ils sauront ouvrir les yeux de leurs camarades et ils n'auront pas besoin, pour cela, de grands efforts.

⁂

Nous n'en sommes pas encore, d'ailleurs, à la période des hostilités ouvertes. Le mot d'ordre est encore à l'unité, et la motion de la Manche (motion des « *partisans de la majorité confédérale* » qui, sur la question de la paix, préconise la politique de fermeté) « *proclame la nécessité de l'union, dans chaque pays, de toutes les forces de paix, de progrès, de liberté* ». Unir, unir, unir ! telle est toujours la devise. Mais il y a l'attitude que l'on prend en réunion publique, et il y aussi les propos que l'on tient dans le privé, où l'on exprime sa pensée vraie. Pour ceux « *qui font du syndicalisme la masse de manœuvre de la IIIe Internationale stalinienne* », depuis septembre et depuis le congrès confédéral de Nantes, Delmas est devenu l'ennemi public n° 1 et pour l'abattre toutes les armes sont légitimes. N'avons-nous pas eu la tristesse d'entendre un délégué venir à la tribune faire écho à la campagne abominable qui voudrait présenter le secrétaire général du Syndicat national comme un agent de M. Bonnet ? N'y a-t-il pas aussi, à la fin de la résolution de la section de la Manche, une phrase perfide à souhait sur « *la propagande profasciste qui s'insinue sous les formes les plus diverses dans tous les milieux, et notamment dans les milieux universitaires* » ?

Et Garmy, chassé hier du parti communiste, mais dont la réintégration ne saurait se faire longtemps attendre si elle n'est pas encore officiellement prononcée, n'est-il pas venu nous dire :

— Vous faites objectivement le jeu de Hitler !

De là à insinuer que les pacifistes du Syndicat national travaillent sciemment pour Hitler, qu'ils sont des agents de Hitler, qu'ils sont payés par Hitler, il n'y a que deux ou trois pas que certains n'hésitent pas, à l'occasion, à franchir allégrement.

⁂

Cela n'empêche pas d'ailleurs le délégué de la Manche de trouver étrange que notre ami Allot, du Finistère, partisan d'une synthèse des différentes motions pacifistes présentées au congrès, se refuse énergiquement à inclure dans cette synthèse la motion des partisans de la majorité confédérale. Parce que Delmas et le bureau du S. N., au congrès de la Fédération des fonctionnaires qui se tenait au lendemain du coup de force hitlérien en Tchécoslovaquie, avaient reconnu la légitimité d'une « ligne de résistance commune » des nations qui veulent conserver leur indépendance, certains en avaient conclu un peu hâtivement que les militants responsables de notre organisation étaient convertis à la politique de fermeté intransigeante qu'ils avaient condamnée en septembre. Les débats du congrès de Montrouge, la résolution d'orientation (motion de synthèse) adoptée à une grosse majorité ont prouvé que le Syndicat national et son bureau demeuraient, en 1939 comme en 1938, les champions de l'indépendance du syndicalisme et les champions aussi de la paix par la politique des négociations. Nulle possibilité d'accord sur un terrain comme sur l'autre, avec ceux que Delmas a si durement mais si justement raillés en constatant qu'ils avaient ramassé le clairon de Déroulède.

Cette motion de synthèse qui, pendant un an, orientera la politique syndicale de notre organisation constitue, dans la partie qui a trait à la défense de la paix, l'expression ferme et nuancée à la fois du pacifisme résolu et avisé, opportuniste pour tout dire, qui est celui de la grande majorité des instituteurs. Elle rappelle les obligations particulières des éducateurs de l'enfance dans la difficile et continuelle lutte pour le maintien de la paix. « *Plus que les autres citoyens, ils doivent résister aux courants bellicistes, dénoncer les sophismes par lesquels on s'attache à les justifier, sinon à les provoquer. Sans souci des critiques ou des injures, ils doivent défendre, en toute circonstance, le droit de libre discussion et toutes les prérogatives de l'esprit. Ils ne pourraient, sans abdiquer toute dignité, se rallier à des formules qui prétendraient soumettre la raison humaine à la raison d'Etat.* »

Elle demande au bureau du S. N., aux militants et aux adhérents des sections départementales « *de développer l'action accomplie depuis des années pour la défense de la paix, en poursuivant une œuvre d'information, de documentation objective et d'éducation, en envisageant, si les circonstances l'exigeaient, en cas de grave ten-*

sion et dans les meilleurs conditions possibles, une campagne analogue à celle de septembre 1938, en vue de dresser l'opinion publique tout entière contre l'acceptation de la guerre. »

⁂

Certains jugeront certainement trop timide cette résolution. Ce fut sans doute l'opinion des leaders du groupe de l'*Ecole Emancipée* qui ont préféré maintenir la motion qu'ils avaient présentée au lieu de s'associer à une tentative de synthèse plus complète à laquelle on les conviait, eux, si on en excluait les partisans de la fermeté. Sans doute eût-il été possible et même facile de trouver des déclarations plus claironnantes et des formules plus empanachées. Mais dans une organisation de masse comme le Syndicat national, il ne s'agit pas, pour les militants, de formuler des opinions extrêmes, une doctrine rigide et intransigeante autour de laquelle pourraient se grouper quelques centaines ou quelques milliers d'hommes avertis. Il s'agit, au contraire, d'associer à une action que l'on veut efficace, même si elle est modérée dans sa conception, le plus large rassemblement de bonnes volontés et de volontés tout court. Comme le disait avec raison notre ami Hagnauer, dans le texte qui peut permettre ce rassemblement, ce qu'il s'agit de trouver, c'est la *formule minimum* acceptable par tous les pacifistes également résolus dans leur volonté de négocier avant la guerre pour en épargner à l'humanité les horreurs.

Ce qui montre bien la nécessité, pour la majorité du Syndicat national, d'être prudente et nuancée dans l'expression de son pacifisme, d'éviter avec soin les formules à l'emporte-pièce, qui sonnent bien, mais auxquelles on peut donner des interprétations dangereuses, ce sont les réactions spontanées que peuvent provoquer, au sein même de l'organisation, certaines déclarations. Estime-t-on, dans la motion de synthèse, et afin de créer un climat favorable aux négociations, « *qu'il serait utile, face à l'opinion mondiale, même à titre symbolique, de déchirer ce qui reste d'un traité dont le Syndicat national des Instituteurs n'a cessé de dénoncer les iniquités et les dangers* » ? Et aussitôt les délégués alsaciens-lorrains s'inquiètent et tiennent avec raison à bien faire préciser qu'il ne saurait s'agir de remettre en question le retour à la France de provinces perdues en 1871. Envisage-t-on certaines concessions coloniales à l'Allemagne ou à l'Italie ? Ce sont les délégués des sections coloniales qui s'indignent qu'on dispose ainsi d'eux-mêmes et de leurs élèves et protestent contre l'éventualité de devenir les sujets de Hitler ou de Mussolini.

Sans doute ceux qui songent seulement à établir leur opinion personnelle et leur propre ligne de conduite dans ce grave débat de la paix et de la guerre ignorent-ils de tels soucis ; mais les dirigeants d'un syndicat de plus de 100.000 membres sont bien obligés d'en tenir compte.

⁂

Telles sont les premières réflexions que m'inspirent les trois journées de débats du congrès de Montrouge. Elles ont trait surtout au grave problème qui domine et conditionne tous les autres. Le débat spécial sur cette question n'a duré qu'une séance, mais il est bien évident qu'il a débordé sur les séances qui ont précédé et celles qui ont suivi. Les instituteurs du Syndicat national, dans leur grosse majorité, sont résolus à travailler pour la défense des libertés et de la dignité humaine ; ils veulent conserver à leur syndicalisme et rendre à celui de la C.G.T. ce double caractère : indépendance et pacifisme. Les amis de la *Révolution prolétarienne* ne pourront que s'en réjouir.

E. BALLEREAU.

Impressions de Thevenon

Un congrès du S.N. des instituteurs constitue un événement important qui, chaque année, s'impose à l'attention de l'opinion publique.

Les grands problèmes sociaux y sont en effet soulevés, discutés, étudiés d'une manière toute particulière et l'on peut dire que, grâce à l'importance de l'organisation, grâce à la valeur des militants qui animent le bureau national et les sections départementales, grâce à la démocratie syndicale que le bureau a le souci de respecter, il exprime avec précision le point de vue des divers courants syndicalistes qui s'affirment dans notre mouvement ouvrier.

Cette année on l'attendait avec une certaine impatience.

Comment allait se traduire la réaction de la base après la grève du 30 novembre ?

Comment allait-on juger l'initiative du bureau en septembre ?

Quels seraient les résultats de la propagande organisée des minoritaires tendance *E.E.* et des minoritaires staliniens ?

N'allait-on pas assister à des déchirements profonds ?

N'allait-on pas voir apparaître des signes manifestes de désorganisation comme il s'en dessine dans certaines autres fédérations ?

Il n'en a rien été ; le S. N. a conservé ses effectifs, certaines sections accusant même un nombre important d'adhésions. Cela est dû au sang-froid des militants qui n'ont pas voulu accabler les syndiqués rebelles à l'action et à l'intérêt que portent à leur organisation même les instituteurs non syndicalistes.

Le S. N. est un syndicat de masse qui pratique la collaboration avec l'administration de la base au sommet et à qui de ce fait s'adressent tout spontanément les syndiqués en cas de difficultés ; il a un journal corporatif et pédagogique auquel les syndiqués sont attachés.

Par intérêt tous les instituteurs sont poussés vers le syndicat ; et l'on comprend aussi que même ceux qui sont « a priori » hostiles à tout mouvement de grève tiennent à rester à l'organisation.

Pourquoi les repousser, en effet ? Le nombre est une force que l'on ne saurait dédaigner puisqu'il procure des ressources et permet d'orienter socialement les corporants. Il a aussi ses inconvénients : cette masse inéduquée venue par intérêt uniquement amène les dirigeants à être prudents et à pratiquer un réformisme conformiste qui peut quelquefois être dangereux. Voilà pourquoi une minorité révolutionnaire a sa place au S. N. ; elle peut constituer un stimulant permanent pour les

dirigeants et un foyer d'éducation syndicaliste d'où sortiront de nouvelles générations de militants.

Mais une minorité doit savoir comprendre son rôle. Celle du S. N. le comprend-elle ? Nous en doutons.

⁂

Le Congrès de 1939 a été un beau congrès.

Je dois avouer tout de suite que je me rangeai du côté des optimistes, du côté des syndicalistes qui considèrent qu'une organisation qui reste fidèle aux principes dont elle se réclame sort renforcée des dures épreuves qu'elle traverse.

Car le S. N. des instituteurs, quelques questions d'ordre secondaire mises à part, avait prouvé au cours de l'année écoulée qu'il était capable d'agir conformément aux motions votées dans ses congrès.

Il avait pris la tête du mouvement pour l'indépendance du syndicalisme dans la C.G.T., et si notre section de la Loire avait jugé cet effort insuffisamment vigoureux, elle ne pouvait que l'approuver en souhaitant de le voir se préciser et se renforcer ;

il avait, en septembre, avec un léger retard peut-être, mais, au moment où une intervention pouvait être décisive, pris la tête d'un courant d'opinion en faveur du règlement des conflits par les négociations ;

il avait, seul, dans les services publics, appliqué la décision de grève de la C.G.T. ;

il avait enfin organisé l'aide aux réfugiés espagnols en fuite devant les armées fascistes.

C'était là un bilan comme peu d'organisations peuvent en fournir et c'en était assez — le seul fait de donner l'ordre de grève le 30 novembre, eût à nos yeux suffi — pour justifier une approbation du rapport moral.

Bien sûr il y avait de petites ombres au tableau. Delmas, qui tient parfois trop compte de la fraction la moins éduquée socialement des effectifs du S. N., n'avait-il pas parlé d'une ligne de résistance qui pouvait et devait même, inévitablement, conduire à la politique de fermeté ?

N'avait-il pas donné son approbation personnelle à la résolution du C.C.N. d'avril qui est bien plus un document diplomatique qu'un document syndicaliste ?

Ne pouvait-on pas souhaiter que l'*E. L.* s'attachât avec plus de méthode à faire l'éducation syndicaliste et pacifiste de ses lecteurs ?

Si, certes, et la section de la Loire l'avait dit.

Mais ces ombres ne devaient pas masquer l'ensemble, cet ensemble si nettement réconfortant à côté du néant qu'on peut découvrir dans l'activité de trop d'organisations ouvrières ?

Voilà pourquoi, certaines réserves faites, nous tenions à voter le rapport moral.

⁂

A ce sujet qu'il me soit permis de m'étonner de l'acharnement qui se manifestait chez certains militants minoritaires à vouloir faire condamner le bureau.

Franchement, camarades minoritaires, même quand on est syndicaliste révolutionnaire est-on tenu de ne pas reconnaître les faits et est-on obligé de s'obstiner, en toutes circonstances, à s'opposer irréductiblement à une majorité qui agit tout de même syndicalement ?

Il faut savoir être juste. Quand on a à prendre des décisions pour 110.000 adhérents, tels qu'ils sont, et non point comme ils devraient être, on ne se décide point à la légère.

Vous en rendez-vous compte, camarades de l'*E.E.* ? Et êtes-vous bien certains que vous auriez mieux agi que le bureau en septembre ou le 30 novembre 1938 ?

Mon expérience de militant dans les milieux ouvriers, depuis une vingtaine d'années, m'a amené à juger les militants non pas à la précision et à la valeur des motions qu'ils rédigeaient ou qu'ils approuvaient, mais à leur réaction spontanée vis-à-vis des événements graves qui surgissent.

Il ne faut pas toujours regarder vers le sommet, il faut savoir agir spontanément, quand une situation grave se présente sans qu'on s'y attende.

Or vous tous qui voulez — comme moi d'ailleurs — une action nette du bureau contre la guerre, étiez-vous tous à votre poste en septembre, avant que le bureau prenne position ?

Le Rhône y était, comme nous, avant que Paris bouge, quand on courait des risques, mais combien peuvent en dire autant ?

Et est-on sûr que tous les minoritaires intransigeants auraient eu l'attitude digne qu'a eue le bureau le 30 novembre ?

Ça, ça compte, et j'ai tenu à le dire, non pas certes pour jeter la suspicion sur nos camarades de l'*E.E.*, dont l'énorme majorité a fait tout son devoir, en septembre (avant que le bureau parle) ou le 30 novembre, mais pour amener tous nos camarades à juger objectivement l'activité des dirigeants, en sachant tenir compte de la situation au moment où cette activité se manifeste. Si on y parvenait, les luttes de tendances seraient d'un plus grand intérêt. En présence des dangers de guerre et de la colonisation des syndicats, nous devons essayer de rassembler, chaque fois que cela est possible, tous les adversaires de l'union sacrée et de la politique destructive des staliniens dans les organisations syndicales.

Pas nécessaire de se rassembler sur un texte complet ! Groupons-nous d'abord sur ce que nous avons de commun dans nos programmes. Personnellement je croyais qu'une entente était possible entre les partisans de la motion de l'Ardèche et ceux des motions du Finistère, de la Seine, du Gers, du Rhône et de la Loire. La motion de l'Ardèche ne constituait-elle pas une analyse juste de la situation et une affirmation de principes qui pouvaient la faire accepter comme préambule d'une résolution unique ? Une résolution unique évidemment ne satisfait jamais pleinement tout le monde, mais elle réalise l'accord dans le cadre des possibilités d'action dans la corporation.

Il est souhaitable qu'une motion d'orientation groupe le plus grand nombre possible de suffrages. Cela donne de l'autorité à l'organisation qui devra s'en inspirer. Mais cela exige pour tous de faire de petites concessions, en pensant à ceux qui n'ont pas émis d'avis mais qui, s'il fallait passer aux actes, seraient invités à agir.

Il faut toujours affirmer son attachement aux principes, mais il faut songer à l'ensemble des adhérents. Rappelons les principes dans les résolutions présentées, faisons ensuite, au congrès, des concessions de forme si c'est nécessaire quand une entente est souhaitable.

Chacun affirme sa manière de voir à l'occasion des événements marquants, des changements de situation ; chacun rappelle, à l'occasion des congrès, dans des textes soumis à tous les syndiqués, sa conception de l'action syndicale, les points de vue se confrontent, se précisent au plus grand profit des militants, et des syndiqués, mais après, quand il s'agit d'agir, et je le répète, avec les troupes dont on dispose, dans l'ambiance qui existe à

ce moment-là, il faut essayer de s'entendre en ayant le souci d'appliquer les décisions de ses congrès compte tenu de l'état d'esprit de l'ensemble des adhérents. Car, et c'est ce qu'oublient trop de camarades, la démocratie syndicale oblige un bureau d'organisation de masse, quand il s'agit de prendre des décisions graves, à tenir compte, non seulement de la fraction plus ou moins importante qui a voté en A. G., mais de tous ceux qui auront à appliquer les décisions prises.

Ceci étant dit, on peut affirmer que le bureau du S. N. méritait l'approbation de l'ensemble des sections.

La politique du tout ou rien, du toi ou moi, est incompatible avec un syndicalisme de masse agissant.

⁂

Les amis de l'*E.E.*, excellents camarades qui ont par ailleurs une conception claire des événements sociaux, n'ont pas compris cela. Ils ont gardé l'esprit de fraction qui a déjà fait tant de ravages ; ils croient nécessaire de s'organiser en une équipe disciplinée qui, en même temps qu'elle affirme ses opinions, part à l'assaut de la forteresse ennemie qu'est le bureau du S. N.

Là est le mal. L'esprit de fraction arrive à prédominer sur l'esprit de classe ; on en arrive à agir en fonction de l'intérêt de la fraction et non plus de l'intérêt de l'organisation.

C'est cela qui a provoqué le recul de la minorité cette année. Ce recul est marqué en effet. Le R. M. a été voté par 857 voix contre 233 et 65 abstentions. L'an dernier il y avait eu 867 voix pour, 238 contre, 28 abstentions. Cette année 5 voix de moins contre, et les 233 voix englobent les minoritaires de l'*E.E.*, les staliniens et partisans de la direction de la F. des F., les pacifistes, comme ceux du Rhône, qui n'ont pas appliqué l'ordre de grève.

Combien de voix *E.E.* ? Moins de 200, bien moins de 200, alors que l'an dernier les 238 étaient surtout des voix minoritaires tendance *E.E.*, les staliniens ayant, dans l'ensemble voté le R.M.

Le recul est net. La raison est due probablement à l'intransigeance des dirigeants qui n'ont pas voulu tenir compte des graves décisions prises cette année. Certains l'ont compris sans doute. Le refus de notre camarade Guilloré de ne pas s'associer à l'élaboration d'une motion de synthèse était tout amical ; il ne se basait plus sur une opposition irréductible, mais sur l'action d'ensemble dans la C.G.T. C'était un argument sérieux.

Evidemment, l'accord que nous pouvons réaliser dans notre S.N. ne saurait nous lier avec les dirigeants de la C.G.T., avec qui Delmas collabore et à qui il est appelé à faire des concessions. Des concessions sont inévitables dans un organisme syndical. Elles se justifient et s'imposent souvent, nous n'avons pas à les approuver « a priori » comme nous n'avons pas à considérer comme reflétant notre pensée les textes élaborés dans les organismes dirigeants de la C.G.T. même si Delmas a dû les accepter.

Ce que nous devons faire c'est juger objectivement l'action de la C.G.T. et les efforts de Delmas pour faire prédominer le point de vue du S.N. tel que l'ont précisé les congrès.

Je suis persuadé que ce congrès aura amené des camarades minoritaires à comprendre que le sectarisme, l'intransigeance totale peuvent être nuisibles dans le mouvement syndical où les militants responsables d'organisations de masses doivent, par respect de la démocratie syndicale, tenir compte de l'état d'esprit, du degré de combativité de l'ensemble des adhérents.

Sectarisme et intransigeance dans les groupements d'affinité où s'élabore la doctrine, ça se comprend ; mais il ne peut en être de même dans les syndicats qui groupent ou entraînent la presque unanimité des corporants.

⁂

Quelques mots sur la minorité stalinienne. Elle a recueilli 146 voix sur sa résolution; c'est un résultat qui n'est pas à négliger ; il traduit un courant naissant assez marqué. Cela est certainement dû au caractère de certains de ses militants qui n'ont pas une activité politique marquée et savent apparaître non comme les porte-parole d'un parti qui dirige leur travail, mais comme des partisans de la majorité de la C.G.T. et de la direction de la F. des F.

En prenant forme, en se précisant, ce courant arrêtera de lui-même son développement, car il devra apparaître sous son véritable jour ; il porte en lui son germe de décomposition ; une attitude ferme et habile vis-à-vis des colonisateurs doit enrayer facilement ses progrès.

A ce sujet le congrès a affirmé nettement sa volonté de défendre l'indépendance de la C.G.T. Le S.N. luttera vigoureusement contre les domesticateurs des syndicats ; le discours de Delmas l'a fait sentir et j'ai eu personnellement l'impression d'avoir l'approbation presque unanime des délégués quand j'ai indiqué pourquoi notre section avait suspendu la prise des timbres à l'U.D. Une lettre du secrétaire de l'U.D. est arrivée un peu tardivement au Congrès. Dommage qu'elle n'ait été connue des délégués ! Ceux-ci auraient eu l'occasion de signifier au naïf secrétaire qui veut donner des conseils à la commission de contrôle que le Congrès des instituteurs — qu'il saluait chaleureusement — n'admettra jamais qu'une U.D. crée la scission en n'apportant son appui qu'aux militants staliniens.

Par leur volonté de conquérir tous les postes syndicaux, par leurs calomnies contre les militants qui restent indépendants, par leur refus de soutenir les militants non staliniens victimes de la répression bourgeoise, — les staliniens de la C.G.T. ont déjà créé la scission morale dans la C.G.T.

La scission de fait peut donc se produire sous peu. Ce serait une grave erreur, une grave faute. Les colonisateurs portent une lourde responsabilité. Le comprendront-ils quand il en est temps encore ? Dans la Loire nous leur avons donné le moyen de prouver leur attachement à l'unité. Leur décision, et la décision que prendra la C.G.T., nous permettront de constater si vraiment la scission est admise. Nous, nous ne l'accepterons pas mais nous exigerons que l'on ne crée pas deux sortes de syndiqués de la C.G.T. : les staliniens qu'on défend, et les non-staliniens qu'on ne connaît pas en cas de poursuites.

La colonisation de la C.G.T. n'aboutira rapidement à la scission que si les militants indépendants réagissent vigoureusement et tout de suite.

Il faut sauver l'unité en redonnant à la C.G.T. son indépendance. C'est notre tâche la plus urgente en ce moment.

Le congrès du S.N. dans son énorme majorité l'a compris ; et c'est une des raisons qui nous le font considérer comme une réconfortante manifestation syndicale.

Une organisation qui se place ainsi à la pointe du combat pour le maintien de l'unité, tout en affirmant avec fermeté sa volonté de maintenir la paix, en luttant contre l'union sacrée et contre la préparation à la guerre, est dans la bonne voie ; nous pouvons lui faire confiance.

U. THEVENON.

Le problème colonial au Congrès des Instituteurs

Au congrès des instituteurs, à Montrouge, une formule fut lancée par un délégué disant qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ce que l'on donne des colonies à Hitler.

Cette affirmation fit réagir vigoureusement les représentants des instituteurs des pays coloniaux, nombreux au congrès, et l'on entendit un délégué d'Alger s'exclamer : « Pourquoi les colonies ? Pourquoi ne lui donneriez-vous pas, à Hitler, l'Artois, le Roussillon, ou la place de la Concorde ? »

Il est bien évident qu'au nom de la célèbre formule du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, personne ne saurait disposer à son gré des pays coloniaux, sinon les pays coloniaux eux-mêmes.

Mais une autre question se pose, et la R. P. ne cesse de la poser depuis quinze ans : Est-ce que la France se conduit dans « ses » colonies de telle sorte que les populations indigènes ne soient pas tentées de se détacher d'elle ? Depuis notre premier numéro, nous menons campagne contre un état de choses et des méthodes coloniales qui constituent le meilleur atout de la propagande fasciste.

C'est cette même question — la question fondamentale — qu'un instituteur colonial vint évoquer à la tribune du congrès de Montrouge, au nom d'une partie de la délégation algérienne. Ce délégué, le camarade Doukhan, fit une courageuse déclaration que nous tenons à reproduire.

Intervention du camarade Doukhan

Chers camarades,

Au sujet de l'action sociale à mener en Algérie, notre camarade Crémadez, secrétaire de la section d'Alger, vous a parlé de la « Journée de l'enfance algérienne ».

C'est le son de cloche de la minorité — qui apportera tout son dévouement à cette « journée » — que vous allez entendre.

Une « Journée de l'enfance algérienne », voilà tout ce qu'on met sur pied pour pallier cette effroyable situation ! Après que les petits indigènes auront été bien choyés pendant quelques jours, ils retourneront à leur misère.

L'exploitation des enfants se fait sur une vaste échelle. *Neuf cent mille* d'entre eux sont des victimes toutes désignées pour l'exploitation capitaliste, car ils n'ont pas d'école. Leurs parents, camarades, travaillent des 10 et 12 heures par jour avec des salaires « généreux » de 5 à 12 francs !

Qu'a fait le Syndicat national contre cet ordre de choses au sujet duquel les indigènes n'ont rien à envier aux régimes fascistes ?

A qui appartenaient les immenses terres actuellement en possession des colons ? Aux indigènes.

Qui est-ce qu'on invite à défendre la liberté ? Ceux qui tombent sous le coup du décret Régnier, et qui, comme les membres du Parti populaire algérien, tout en ne revendiquant pas la séparation d'avec la métropole, demandent un Parlement spécifiquement algérien.

Qui est-ce qu'on dit les bénéficiaires de l'égalité ? Ceux qui voient se dresser entre eux et les postes responsables une barrière infranchissable.

A ce sujet, le Syndicat national observe une attitude coupable. Que dit le camarade Delmas ? « Faire des concessions ». Cela ne signifie-t-il pas que les peuples coloniaux sont considérés comme des monnaies d'échange ? D'un autre côté, il parle de ne pas donner d'armes aux adversaires du pays. Alors, à ce moment-là, il rejoint la politique de l'Empire : les mains libres aux gros propriétaires, à la politique qu'ils imposent : politique de surexploitation du prolétariat indigène.

En 1936, l'Algérie était en état de siège, et les colons se gardaient les armes à la main. Mais les colons ont eu gain de cause, et, l'esprit tranquille, ils ont continué à faire suer le burnous.

Les indigènes sont sensibles à cette prise de position du Syndicat national, de la C.G.T. et des partis au côté de la politique d'impérialisme.

L'Empire, camarades ? Mais qu'y aurait-il à faire pour le détacher de la métropole ? C'est emprisonner les militants qui ont l'audace inqualifiable de parler d'un Parlement, de la liberté de réunion, de la liberté de conscience, de la liberté de pensée. C'est dresser un prolétariat exploité contre un prolétariat sous-exploité, et rendre celui-là complice des persécutions les plus inhumaines commises, au mépris du droit, de la justice, de l'humanité, par les forces les plus réactionnaires qui soient.

Les conclusions, les voici :

— Solidarité du Syndicat national des instituteurs avec les forces d'émancipation en Algérie.

— Action inlassable en faveur d'une amnistie et de la libération des membres du Parti populaire algérien maintenus dans le bagne de Lambèze ; pour la liberté de réunion, pour la liberté de pensée, pour l'abolition du décret Régnier et du Code de l'indigénat.

— Action à mener en faveur des revendications indigènes, qui réaliserait pour le prolétariat national et colonial, et éventuellement international, un front d'une solidité capable de décourager les appétits de conquête des impérialismes rivaux, impérialismes qui ont les dents plus longues parce que les coffres-forts sont plus vides, mais qui rejoignent l'impérialisme franco-anglais sur les immenses ressources à retirer de l'exploitation d'un sous-prolétariat.

Un redressement urgent doit être opéré par le Syndicat national, qu'il devrait faire partager par la C.G.T., si l'on ne veut pas voir se multiplier les signes de détachement des indigènes du mouvement syndical. Un membre du Parti populaire algérien dissous ne vient-il pas d'être élu conseiller général malgré les pressions policières de toutes sortes ? Vous devez, au Syndicat national, vous arrêter sur la pente où glisse l'Empire français et au bout de laquelle celui-ci aurait le même sort que l'Empire romain.

Dans les Fédérations

MÉTAUX

L'exclusion de Dottin

On a pu lire récemment un communiqué du Centre syndical d'action contre la guerre annonçant l'exclusion de la C.G.T. d'un de ses militants, le camarade A. Dottin, d'Albert, dans la Somme.

Dottin nous communique à ce propos divers renseignements que voici :

« Depuis quinze ans à Albert, j'avais l'honneur, le 1er septembre 1931, d'être le premier salarié jeté dehors de l'usine Potez.

» Etant comptable de métier, j'entrais, le 1er octobre 1931, comme principal dans un cabinet d'expertises.

» A la scission syndicale, j'avais cessé d'être syndiqué. Mais j'avais toujours dit que je reprendrai ma carte le jour même de l'unité. A l'unité, je me resyndiquais.

» Il n'existait alors à Albert qu'un seul syndicat, celui de la voiture-aviation et similaires. On y mit tout le monde, le comptable Dottin, l'employé Durand, etc. Quelle que soit la profession, avant juin 1936, le principal, pour quelques-uns, était de se syndiquer. Sur 3.000 métallurgistes qu'il y avait alors, il n'y eut, jusqu'en juin 1936, qu'un peu plus de 80 syndiqués.

« C'est ainsi que je pris le n° 69 des métaux d'Albert. De la fusion jusqu'à janvier 1939, personne ne trouva rien à dire contre moi.

» Mais il advint qu'au cours des assemblées de mon syndicat, j'intervins dans un sens non conforme aux vues des dirigeants du parti communiste (ce sont les mêmes qui dirigent le syndicat).

» A plusieurs reprises, je remportai quelques succès lorsque les assemblées étaient bien garnies. Mon action antistalinienne, mes articles dans un journal local (radical très à gauche, le seul journal d'Albert), mon adhésion au C.S.A.C.G., tout cela m'avait fait devenir gênant. Pour se débarrasser de moi, on trouva un « joint ».

» Au mois de mars dernier, le secrétaire Durand (en même temps leader communiste local) me fit savoir que ma carte 1939 ne me serait pas délivrée, pour le motif « que je n'appartenais pas à la profession, et, de plus, je n'étais pas comptable dans une usine métallurgique ». Et de m'inviter à regagner « l'organisation syndicale de ma profession ». Or il n'y a pas de syndicat de comptables à Albert. C'était purement et simplement m'exclure de la C.G.T.

» Je démontrai publiquement l'hypocrisie du procédé. En 1936, 1937, 1938, je n'étais pas de la profession, et l'on m'avait admis aux métaux.

» Mais que faire? Je m'inclinai, momentanément.

» Seulement, la convention collective de l'aviation donnait priorité d'ambauchage aux anciens licenciés dont j'étais. J'adressai, en conséquence, ma demande de réintégration à la S.N.C.A.N. Elle reçut satisfaction le 10 avril 1939. Et le 11 avril, sitôt rentré à l'usine, je fis ma demande d'adhésion au Syndicat des techniciens et employés d'aviation de l'usine de Méaulte, dont le secrétaire, également communiste, s'appelle Quetié.

» Mon adhésion fut refusée !

» Motif : « l'activité antisyndicale dont vous faites publiquement preuve dans vos écrits ».

» Il s'agit de ma collaboration au journal dont j'ai parlé plus haut, l'*Ancre*, dans la tribune libre duquel j'ai critiqué les communistes et leurs méthodes. Depuis deux ans, les staliniens sont déchaînés contre moi à cause de cela. Ils sont parvenus à m'exclure du mouvement syndical, à me fermer les assemblées. Mais ils ne me feront pas taire.

» Le 27 juillet, il y a élections des délégués. Je pose ma candidature pour la comptabilité, candidat cégétiste excommunié, se revendiquant des vieux principes syndicalistes, pas candidat contre le sortant communiste personnellement, candidat de doctrine, candidat de redressement. »

Nous pensons que le refus d'admettre Dottin *dans le syndicat de sa profession* constitue un acte arbitraire, une violation de la règle syndicale, un accroc à la charte de Toulouse, une négation de la liberté d'opinion.

Nous avons lu un certain nombre des articles de Dottin publiés par l'*Ancre :* malgré leur véhémence, aucun ne nous a paru justifier la mesure prise contre Dottin.

Ou alors, ce serait dire clairement qu'il n'y a plus de place dans la C.G.T. que pour les communistes et leurs amis.

LIVRE

Le congrès fédéral

Quand paraîtra ce numéro, le congrès de la Fédération du Livre, réuni à Clermont-Ferrand, aura terminé ses travaux.

Nous publierons dans notre prochain numéro (10 août) un compte rendu de cette importante assemblée à laquelle ont participé un certain nombre de nos amis.

Les salaires du labeur parisien

Dans son étude sur le livre parisien (*R. P.* n° 294), Chambelland avait indiqué que la demande d'augmentation des salaires du labeur, justifiée par l'élévation de 8,13% des indices officiels du coût de la vie, ferait l'objet d'un surarbitrage.

La sentence attendue a été rendue par M. Denoits, vice-président au tribunal de première instance de la Seine. Mais, contrairement aux espoirs que certains camarades pouvaient encore placer dans l'esprit de justice des surarbitres, cette sentence rejette la demande d'augmentation.

Certes, M. Denoits rejette en même temps la demande reconventionnelle patronale de diminution de 10%. Mais cela n'étonnera pas ceux qui avaient tout de suite discerné que cette demande reconventionnelle n'avait précisément été déposée que pour permettre au surarbitre de rejeter la demande ouvrière en paraissant tenir la balance égale entre les deux parties. (Ce qui, soit dit en passant, confirme que les représentants ouvriers auraient été bien inspirés en s'opposant, lors de la séance de la commission départementale, à la prise en considération de cette demande reconventionnelle illégale.)

Le rejet de la demande d'augmentation repose sur la « situation difficile » du livre parisien ainsi qu'il ressort de cet extrait de la sentence de M. Denoits :

« Attendu, déclare-t-il, qu'il apparaît constant que les diverses entreprises de l'industrie du livre de la région parisienne se trouvent, en ce moment, dans une situation difficile ;

» Attendu, en effet, qu'elles ont été, au cours des dernières années écoulées, soumises à des charges de plus en plus lourdes qui n'ont pas eu comme contre-partie une hausse correspondante du chiffre de leurs affaires ; que ces charges se sont encore trouvées augmentées au titre des allocations familiales à partir du 1er avril 1939 ; que ces entreprises souffrent, en même temps que d'un chômage accru, d'une concurrence très sérieuse de la part des établissements similaires installés en province ou même à l'étranger et produisant dans des conditions moins onéreuses, d'où est résultée, soit la fermeture d'un certain nombre de maisons de la région de Paris, soit la disparition ou la raréfaction de travaux confiés aux industriels de cette région ;

» Attendu que l'ensemble de ces constatations démontre l'incompatibilité existant entre les possibilités économiques présentes de l'industrie du livre de la région parisienne et le relèvement de salaires sollicité, etc...

» ...Rejetons comme non fondées la demande d'augmentation des salaires du Comité intersyndical du Livre parisien ainsi que la demande de

l'Union parisienne des syndicats de l'imprimerie aux fins de réduction générale sur la base de 10% des salaires des travailleurs... »

En résumé, M. Denoits donne satisfaction aux patrons : les salaires restent ceux du 31 décembre 1938, et toutes augmentations ultérieures sont subordonnées à l'établissement de la nouvelle convention collective. Malgré de nombreuses réunions, celle-ci n'est pas encore au point.

Ne méconnaissons pas la situation actuelle de l'industrie. Non que les patrons du livre aient jamais pensé à associer leurs ouvriers à cette situation lorsqu'elle est bénéficiaire. Mais la différence des salaires entre Paris et les centres de province constitue un handicap redoutable, que les ouvriers du livre de province pourraient utilement s'employer à faire disparaître. Ne mangent-ils pas autant que leurs amis parisiens ?

Dans les Unions

GIRONDE

Un démenti de Jouhaux

Les 24 et 25 juin s'est tenu à Bordeaux le congrès de l'U.D. de la Gironde. Il n'a fait que confirmer la volonté très nette des militants et des syndicats de résister à la fameuse colonisation et à la psychose de guerre. Les délégués n'ont pas été convaincus par cette déclaration faite par le président Lacoste (de la Fédération des Fonctionnaires) : « La force d'un pays réside dans la force de ses armements. » Le discours de Jouhaux ne semble pas les avoir retournés davantage et la motion finale adoptée à une très forte majorité (voir « Peuple » du 5 juillet) n'a rien de commun avec la politique de fermeté, le bloc démocratique opposé à l'axe fasciste, l'union du peuple français, les nécessités de la défense nationale et autres slogans qui émaillent les résolutions adoptées dans pas mal d'unions départementales. J'ai pu à deux reprises exposer sur la défense nationale, l'Empire français, l'intégration du Syndicalisme dans l'Etat des opinions qui auraient déchaîné ailleurs un beau tumulte. Ce n'est point mon intention de retracer les débats de ce congrès. Que les camarades de la *R. P.* sachent seulement que la Gironde tient le coup et que si beaucoup d'U.D. s'engageaient dans la même voie le redressement de la C.G.T. serait une réalité.

⁂

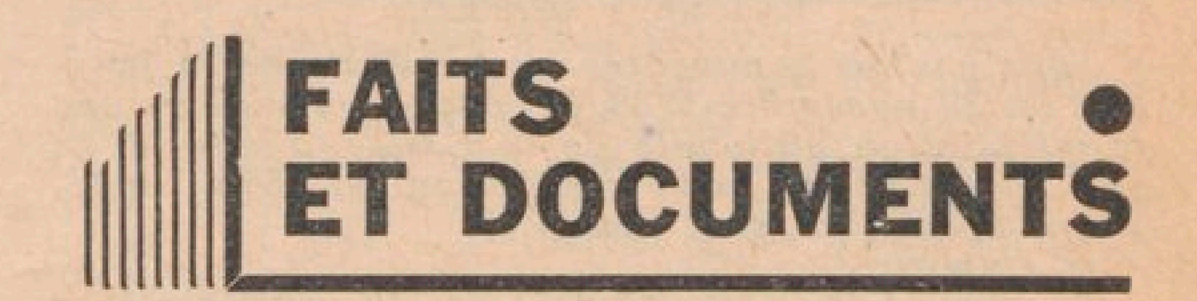
Je veux surtout évoquer un petit point des débats. Nos camarades se souviennent (voir *R.P.* du 10 mars) que les Cahiers des Droits de l'Homme du 1er janvier relataient dans un compte rendu du comité central du 1er décembre que Jouhaux avait tenu les propos suivants :

« La C.G.T. n'a pas voulu déclencher une grève générale pour défendre de misérables intérêts matériels. Si elle s'est élevée contre les décrets-lois, c'est que les décrets-lois sont la conséquence des accords de Munich. »

J'ai fait part le 24 juin au congrès de la Gironde de notre étonnement devant une telle déclaration non démentie. Je n'insiste pas sur la gravité de tels propos dans la bouche du secrétaire de la C.G.T. Le lendemain Jouhaux, mis au courant de cette intervention, y a répondu en commençant son discours. Il s'est étonné du bruit fait autour de ce compte rendu. Il n'a pas le temps de démentir tout ce qu'on lui fait dire. Au surplus, il est bien évident qu'il n'a pu parler ainsi et que son intervention a été déformée : que d'émotion pour rien, alors qu'il y a tant de choses sérieuses à débattre ! Après son discours je lui ai demandé, au cours de deux minutes de conversation, s'il démentait formellement. Il m'a répondu affirmativement, ajoutant en outre qu'il avait adressé à Kahn (de la Ligue) un démenti par lettre mais sans en demander l'insertion.

Je crois qu'on peut regretter qu'aucun démenti vraiment officiel n'ait paru : je sais bien que le secrétaire de la C.G.T. ne peut passer sa vie à rédiger des mises au point. Cependant il ne pouvait ignorer l'émotion légitime que de telles déclarations causeraient dans les milieux syndicalistes et puisque, aussi bien, Jouhaux a écrit à Kahn, il aurait pu demander la publication d'un démenti. Passons et acceptons l'incident comme clos.

Me sera-t-il permis de regretter autre chose ? Au cours de sa mise au point, Jouhaux a tenu à prononcer ces mots : « mon ami, mon grand ami Bayet... », avec force et d'un air pénétré. Je sais bien que Bayet est un professionnel de la morale laïque et un apôtre véhément de la politique de fermeté. C'est même, me disait Jouhaux, un jacobin. C'est aussi, à mes yeux, un jaune du 30 novembre de la plus laide espèce et le secrétaire général de la C.G.T. a-t-il pensé qu'un congrès syndical était un lieu plutôt mal choisi pour des témoignages d'amitié envers M. Albert Bayet ? — JEAN BARRUÉ.



LES FAITS

LUNDI 3 JUILLET : A Paris, congrès des tabacs.

MARDI 4 : A Zurich, congrès de la Fédération syndicale internationale. — Clôture de l'instruction de la « Cagoule ».

MERCREDI 5 : La C.A.P. socialiste décide de ne pas participer à la manifestation du 14 juillet.

VENDREDI 7 : Décret reportant à octobre les congés payés dans les industries de défense nationale.

SAMEDI 8 : Congrès des métaux parisiens. — Le congrès de la F.S.I. repousse par 48 voix contre 36 la proposition anglaise concernant l'affiliation des syndicats soviétiques.

DIMANCHE 9 : Réunion du C.C.N. et, au bois de Vincennes, fête de la C.G.T. pour commémorer 1789.

LUNDI 10 : *Espagne :* A Madrid, le conseil de guerre condamne Besteiro à 30 ans de prison.

MARDI 11 : Décret-loi dit d'amnistie.

MERCREDI 12 : Assemblée générale du Conseil national économique.

JEUDI 13 : La justice militaire arrête les journalistes Aubin, du *Temps*, et Poirier, du *Figaro*, qui auraient avoué avoir reçu de l'argent hitlérien.

VENDREDI 14 : Manifestation communiste, sous le couvert de l'Union des syndicats parisiens, de la Bastille à la Nation.

SAMEDI 15 : Le Vatican rapporte la mise à l'index de l'*Action française*.

LUNDI 17 : A Clermont-Ferrand, congrès du Livre. — A Paris, congrès des agents de lycée et des agents techniques de la marine.

La résolution d'orientation des instituteurs

Voici la résolution d'orientation adoptée par le congrès du Syndicat national des instituteurs, par 767 voix, contre 194 à la résolution de l'Ardèche (*Ecole Emancipée*) et 148 à celle de la Manche (staliniens). Il y eut 46 abstentions.

Le congrès considère que si le mouvement syndical doit conserver son indépendance à l'égard de tout nouveau rassemblement dans lequel le heurt des intérêts et des idéologies irréductibles des partis politiques rendrait impossible tout effort constructif commun, la C.G.T. peut et doit devenir le guide de tous ceux qui sont résolus à œuvrer pour la réalisation d'un plan hardi et complet de transformation économique et sociale ;

Il pense que, dans les circonstances présentes, cette coordination des forces anticapitalistes, si elle ne peut aboutir à la formation d'un mouvement nouveau, doit se réaliser par des accords circonstanciels et précis sur lesquels les groupe-

ments partisans auront pris préalablement position.

L'INDÉPENDANCE SYNDICALE

Mais pour entreprendre une semblable tâche, la C.G.T. a besoin de conserver intactes sa force et son homogénéité. Il faut que soit strictement respectée, conformément au principe des chartes d'Amiens (1906) et de Toulouse (1936), l'indépendance absolue du mouvement syndical et que soit condamnée toute ingérence des partis politiques et des gouvernements.

Il se prononce donc contre le cumul des fonctions syndicales et politiques et contre l'existence de fractions organisées au sein des syndicats.

Considérant que cette pratique de l'indépendance réclame un effort constant d'éducation des syndiqués et des militants, le congrès se félicite de l'œuvre accomplie par le Centre confédéral d'éducation ouvrière et invite tous les instituteurs à lui apporter leur concours.

LA GRÈVE GÉNÉRALE

Sans vouloir commenter les résultats de la journée du 30 novembre 1938, le congrès précise qu'une manifestation nationale de la C.G.T., quelle qu'en soit la forme, ne peut réussir qui si trois conditions préalables sont remplies.

Il importe :

1° Que l'on soit assuré de la participation réelle de toutes les fédération de l'industrie privée et des services publics ;

2° Que l'on ait gagné l'opinion publique par une propagande opposant un programme positif de la C.G.T. à la politique que l'on veut vaincre ;

3° Que les militants de la C.G.T. ne puissent être soupçonnés d'obéir à des inspirations extérieures au mouvement syndical.

LES DÉCRETS-LOIS

Le congrès déclare qu'en aucun cas il ne saurait être question d'accepter la politique actuelle des décrets-lois, politique condamnée par le suffrage universel, exclusivement dirigée contre les masses laborieuses et pratiquée pour le seul profit des classes possédantes.

Le congrès dénonce cette politique qui nous conduit au fascisme par des moyens exploités victorieusement dans les pays totalitaires :

a) Mise en sommeil du Parlement ;

b) Décrets-lois supprimant les avantages accordés légalement aux travailleurs en 1936 ;

c) Restriction sourde et continue de nos libertés ;

d) Attaques exclusivement dirigées contre la classe ouvrière et les groupements et organisations se réclamant d'elle.

Le congrès demande à la C.G.T. de ranimer, par tous les moyens, l'esprit de revendication des travailleurs, de les préparer à une résistance tenace aux décrets-lois et, en attendant de pouvoir passer à une contre-offensive victorieuse, de rendre à la classe ouvrière confiance en son destin, en assurant énergiquement la défense de ses droits et de ses libertés.

LE MOUVEMENT SYNDICAL ET LA PAIX

Le congrès maintient fermement les affirmations pacifistes contenues dans la motion votée à Nantes, en août 1938.

Il considère que la guerre ne peut résoudre aucun différend international et qu'elle n'engendre que des souffrances atroces pour le prolétariat de tous les pays engagés dans un conflit armé ;

Il rappelle que les traditions mêmes du syndicalisme lui font, plus que jamais, le devoir de persévérer dans sa mission d'organisation de la paix ;

Il déclare que le mouvement syndical doit exercer toute son influence contre les antagonismes des Etats capitalistes qui risquent, à la suite des heurts inévitables de leurs impérialismes en lutte pour la prédominance sur les marchés nationaux, d'entraîner les peuples à un nouveau et horrible massacre.

Il s'élève contre l'union sacrée et contre l'union nationale sous toutes leurs formes.

Le congrès condamne la violation des engagements internationaux librement contractés et les entreprises des grands Etats contre la liberté et l'indépendance des peuples moins nombreux et moins puissants.

En particulier, de même qu'il s'est élevé dans le passé contre les coups de force accomplis par les Etats, même démocratiques, contre des peuples coloniaux, il s'élève contre les récentes invasions de la Tchécoslovaquie par les armées allemandes et de l'Albanie par les forces italiennes.

Il souhaite vivement que la C.G.T. et le mouvement syndical international se fassent sans délai les défenseurs ardents d'une politique mondiale basée sur les principes suivants :

1° Retour aussi rapide que possible à un climat international excluant toutes initiatives haineuses destinées à dresser les peuples les uns contre les autres ;

2° Action persévérante, inlassable, en vue de convaincre les gouvernements de la nécessité impérieuse d'ouvrir la voie à un désarmement simultané et progressif sans lequel l'atmosphère internationale sera bientôt irrespirable ;

3° Urgence d'une collaboration économique s'inspirant essentiellement de la volonté d'assurer à tous les peuples des conditions de vie en rapport avec les possibilités actuelles de la production mondiale et des échanges internationaux ;

4° Volonté de résoudre dans le cadre de conférences internationales les nombreux problèmes politiques, territoriaux, ethniques, coloniaux, économiques dont la solution équitable et durable ne saurait résulter d'un recours à la violence.

Il pense qu'il serait utile, face à l'opinion mondiale, même à titre symbolique, de déchirer ce qui reste d'un traité dont le Syndicat national des instituteurs n'a cessé de dénoncer les iniquités et les dangers, ce qui créerait un climat favorable à des négociations.

AUX ÉDUCATEURS

En traçant ces directives générales que tout homme de raison, quelle que soit sa nationalité ou sa race, peut faire siennes, le congrès ne saurait manquer de rappeler aux éducateurs pacifistes qu'ils ont des obligations particulières dans la lutte pour le maintien de la paix ;

Plus que les autres citoyens, ils doivent résister aux courants bellicistes, dénoncer les sophismes par lesquels on s'attache à les justifier, sinon à les provoquer ;

Sans souci des critiques ou des injures, ils doivent défendre, en toute circonstance, le droit de libre discussion et toutes les prérogatives de l'esprit ;

Ils ne pourraient, sans abdiquer toute dignité, se rallier à des formules qui prétendraient soumettre la raison humaine à la raison d'Etat.

Le congrès demande au bureau du S.N., aux militants et aux adhérents des sections départementales :

1° De continuer l'effort déjà entrepris pour sauvegarder l'unité syndicale, en maintenant l'indépendance absolue du mouvement syndical ;

2° De développer l'action accomplie depuis des années pour la défense de la paix, en poursuivant une œuvre d'information, de documentation objective et d'éducation, en envisageant si les circonstances l'exigeaient, en cas de grave tension et dans les meilleures conditions possibles, une campagne analogue à celle de septembre 1938, en vue de dresser l'opinion publique tout entière contre l'acceptation de la guerre.

La résolution du Livre pour la paix

A l'unanimité, moins quatre abstentions, le congrès de la Fédération du Livre, réuni, à Clermont-Ferrand du 17 au 22 juillet, a voté la résolution suivante rapportée au nom de la commission par notre ami Charbit :

Le XVe congrès national de la Fédération française des travailleurs du livre réuni à Clermont-Ferrand.

Considérant que si la guerre peut servir les intérêts capitalistes, elle n'apporte à la classe ouvrière que deuil, misère et servitude ;

Affirmant son hostilité irréductible aux régimes de dictature ennemis de toute libre existence des syndicats ouvriers, les travailleurs du livre proclament leur résolution de se dresser dans l'avenir comme ils l'ont fait dans le passé contre toute tentative d'instauration fasciste en France ;

Ils condamnent toutes les manifestations qui, sous le couvert de soit-disant défense des démocraties contre le fascisme, préparent la plus scandaleuse des collaborations de classes : l'union sacrée.

Le combat contre le fascisme est la tâche de chaque prolétariat dans son propre pays.

Au plus, la guerre et la préparation guerrière amènent partout l'instauration de méthodes fascistes des gouvernants et l'abolition des libertés démocratiques.

Le congrès condamne toutes excitations chauvines, dont le résultat est l'acceptation de la guerre par la classe ouvrière entraînant inévitablement la disparition de toutes les conquêtes sociales. Il estime que le mouvement syndical doit exercer toute son influence pour faire adopter par les gouvernants une politique de paix en cherchant à satisfaire, dans un souci d'égalité, les revendications légitimes de tous les peuples.

Le congrès est convaincu que c'est seulement par un effort de compréhension réciproque que la paix peut être assurée. La tâche essentielle et urgente est de mettre fin à la course aux armements qui écrasent tous les peuples sous des charges de plus en plus lourdes et réduisent toutes les conditions d'existence des travailleurs.

Au déchainement des rivalités impérialistes opposons le bloc uni et décidé de tous les travailleurs en vue d'abattre la source et les germes d'un nouveau cataclysme.



TROIS RECUEILS DE POEMES : Hommes, de Marcel Martinet et **Résistance**, de Victor Serge (éditions des **Humbles**). — **Une Feuille de Hêtre**, de Martinet (éditions Correa).

Continuerons-nous à gémir sur la pénurie de notre littérature révolutionnaire et cette pauvreté de la chanson prolétarienne ? Réserverons-nous toujours à la poésie ce mépris indulgent fondé sur des souvenirs scolaires, bien inactuels revenants ?

Que serait en effet une culture ouvrière sans poésie, c'est-à-dire sans libre expression de l'homme en face de la vie et du monde ?

Nous ne verrons certes pas dans cette poésie un besoin dilettante d'illusion et de rêve, un simple désir d'évasion pour des hommes las d'agir et de penser. Nous la concevons au contraire comme un approfondissement des consciences, la confession pathétique de tous leurs secrets, arrachés fibre par fibre, la découverte en l'homme d'un trésor d'humanité enseveli sous les conventions, les décombres que laisse en lui la vie.

Vision personnelle du monde. certes originale, avec de nouveaux rythmes, de nouvelles images. Tel est l'apport du poète qui parle passion plus que raison raisonnante, qui sait éveiller ainsi les grands sentiments assoupis et parler pour une génération, pour une classe.

Les luttes du passé, les passions du présent, les espoirs de l'avenir et toujours les exigences de l'esprit et du cœur, il appartient spécialement aux poètes révolutionnaires d'un prolétariat qui livre bataille de les rendre vivants pour nous. Saluons aujourd'hui deux de ces poètes authentiques en rapprochant trois de leurs recueils récents qui sont entrés dans notre bien collectif.

⁂

Parce que le cas d'*Une Feuille de Hêtre*, de Martinet, reste un peu à part, je confronterai tout d'abord son autre recueil : *Hommes* et celui de Victor Serge : *Résistance*, pour trouver dans ces deux œuvres le drame social de la guerre et de la Révolution.

Combien peu aujourd'hui de la nouvelle génération connaissent encore *les Temps Maudits*, où Martinet fut le poète du non-consentement à la grande tuerie de 1914. Ce premier recueil trouve aujourd'hui dans *Hommes* un écho toujours actuel, hélas! un écho de pitié pour la chair et les âmes martyrisées.

Ils y revivent un moment pour nous, ces morts de tous pays, rapprochés par le même sort tragique, ce Jean de Saint-Prix, ardente et précieuse figure de jeune apôtre de la paix, ce Jaurès qui fut la première victime d'une guerre qu'il voulut empêcher, figure d'apôtre grandie par le tragique de ces sombres jours de juillet 14.

Mais en 1917, une nouvelle aurore se leva, la Révolution russe que Martinet salua l'un des premiers et qui lui inspira son « Chant de la Liberté » :

> O jeune Liberté ne te recouche plus !

De nouveau, un vent d'espoir gonfla les plis du Drapeau Rouge. Le poète put aimer de nouveau le Printemps, chanter le Premier Mai prometteur de moissons futures, lutter avec tous ceux de la Révolution et garder encore de l'espoir après ce janvier de 19 où tombèrent Karl et Rosa, purs et forts.

Qui lit aujourd'hui ces poèmes du passé, berceurs de toute la misère du monde, qui se laisse prendre par leur souffle vaillant et toujours humain, peut retrouver en soi-même les enthousiasmes de ces années d'après-guerre dont ce lyrisme sain et chaud reste le témoignage le plus sincère et le plus dépouillé de littérature, le moins prédicant, le plus direct et le plus proche de l'homme.

Malgré la lâcheté criminelle qui laissait mourir les enfants russes, malgré la muflerie démagogique installée dans la paix, l'on pouvait croire encore que les leçons de la guerre ne seraient pas perdues et que l'homme partout resterait, même dans le combat, généreux pour ses propres frères. Martinet veut que Zarathoustra nous recommande dans son chant d'être durs pour les vilénies, mais sachons aussi, dit-il, qu'une Révolution qui ne placerait pas l'homme assez haut serait d'avance une Révolution trahie et perdue.

Soyez durs, chantait donc Zarathoustra, mais reconnaissez vos frères. Et ceux-ci, vous les avez reniés, vous qui avez exilé Victor Serge, persécuté, assassiné tous les résistants, vous qui avez déshonoré la Révolution et ne nous avez laissé que le désespoir ou tout au plus la force de mépriser.

⁂

Résistance ! Je voudrais que tous nos camarades connaissent cet âpre recueil, à la forme tourmentée, où la volonté se tend à l'extrême, où le cœur saigne, où un homme qui ne sait pas s'il en reviendra doit s'arracher à de lointains et chers souvenirs pour brûler de la fièvre de l'exil, pour voir passer le spectre de la mort.

Et pourtant, ce qui chante dans la tête hallucinée du proscrit, ce n'est pas toujours le chant du désespoir. Il est aussi à Orenbourg de pauvres hommes, de pauvres femmes à l'écorce rude, symboles d'une très ancienne humanité mûrie par la souffrance. Il est une jeunesse tournée d'instinct vers l'avenir, et puis d'autres réprouvés, frères de combat que la mort guette ou que la mort a pris. Résistance ? Comment résisterais-tu, homme libre, devant cette épouvante inexorable, mécanisée, alors que tant d'innocents condamnés, qui ne sentent plus autour d'eux que le néant, se déshonorent dans

le reniement abject et ne peuvent même pas mourir debout !

Je sens bien que je ne puis pas traduire ce que ce recueil a de désolé, de déchirant. On se plaît pourtant quelquefois à sortir de ce dilemme de la haine ou du désespoir. Ainsi dans ce poème « Confiance », où se desserre l'étreinte broyeuse de la nécessité :

Rien n'est oublié, rien n'est perdu, nous sommes fidèles,
fidèlement des hommes, des hommes fidèles aux hommes,
quels que soient l'instant, le risque, la charge, la peine, la haine,
fidèles avec confiance.

Un homme, en tout cas, est sauvé, le poète lui-même, qui peut participer aujourd'hui, en ce monde encore viable, à nos pauvres tribulations. Il a retrouvé un cercle d'amis, une fraternité de gens qui tiennent encore à l'homme et gardent un droit provisoire au rêve et à la réflexion.

⁂

En dépit de nos angoisses, en dépit de notre lassitude découragée, *Une Feuille de Hêtre*, chose menue, chose perdue en apparence, peut encore garder tout son prix en ce monde où des être sensibles ont toujours le loisir de se confronter avec la nature, de respirer son voisinage et, n'étant pas tout à fait écrasés par l'animal social, de retrouver quelquefois la grande paix des bois et des champs.

Cette feuille symbolique, Martinet nous l'a rapportée précieusement de la solitude qu'il a cherchée quand il a dû quitter provisoirement les hommes, le *Chant du Passager* aux lèvres, pour donner à son corps, à son cœur meurtri, la grande paix de la nature.

Il revient aujourd'hui, ou plutôt il est revenu quand il a écrit ces poèmes d'*Une Feuille de Hêtre*, il y a quelques années, tandis que Victor Serge, bien loin, subissait son exil. Ce n'est rien, dit-il, que cette feuille rapportée du bois. Mais elle est pourtant précieuse au poète fidèle. Elle est pour lui, conservée entre les pages d'un livre, comme le signe d'un accord, d'une paix retrouvée entre la terre et l'homme. Il convie par elle ses frères meurtris à cette communion avec la vie simple où tout homme oublie sa figure sociale pour se retrouver simplement humain, pour se ramener à sa mesure d'homme.

Et c'est, en définitive, après ce détour par la nature, à l'humanité que Martinet reste fidèle, « sauvagement fidèle ». Même si ces vers douloureux ne conservent pas beaucoup d'espoir, il les apporte tels quels à ses compagnons de lutte, lui le poète, pour leur donner encore le meilleur de lui-même, son regard toujours neuf et ses fraîches images.

⁂

Tandis que la dureté des luttes sociales nourrit un lyrisme collectif qui réchauffe nos passions, la simplicité des choses vivantes nous retrempe dans une existence élémentaire où nous retrouvons des forces. Il nous faut ainsi du répit qui nous redonne la possession de nous-mêmes. Qui sait si ce rythme homme-nature n'est pas la condition du véritable équilibre et de la vraie richesse? Entre ce qui pourrait être les deux pôles essentiels d'une culture ouvrière, la poésie exprimerait cette tendance de l'homme à sauver sa personnalité profonde, à voir plus loin que les réalités étroites et banales où il se meut, c'est-à-dire à s'enrichir de toutes les beautés, de toutes les passions du monde. Le connaissant mieux, ne serait-il pas plus capable de le changer? — A. RICHARD.

DANTON, par Georges Albertini (2 fr., brochure en vente chez l'auteur, 16, rue Volta, à Sainte-Savine, Aube).

Certains Aubois ont vu dans la commémoration de la Révolution une nouvelle occasion de réhabiliter Danton, gloire locale, ou tout au moins de renouveler autour de sa figure équivoque des discussions passionnées.

Notre camarade Albertini, qui avait fixé les différentes attitudes du conventionnel dans une conférence du Centre confédéral d'éducation ouvrière, ne put éviter d'en parler à Romilly et à Troyes. Bien entendu, il situa impitoyablement la question telle qu'elle s'éclaire peu à peu depuis Mathiez et adhéra en particulier aux résultats des travaux de Georges Lefebvre. C'est cette mise au point objective que nous présente sa brochure. — B. DENIZET.

"Les Amis de Piller"

Souscriptions reçues en juin

Chambelland	50.—
Barat (Antony)	20.—
Deveaux (Paris)	10.—
Manier (Vanves)	10.—
Finidori	50.—
Gabriel Gobron	10.—
Chambelland	10.—
Chantesais	10.—
Houpeau	10.—
G. Franssen	15.—
Louis Gélis	50.—
Périgeat	20.—
Meyer	10.—
Guy Jerram	20.—
Ledrappier	15.—
Duchêne (Kremlin-Bicêtre)	10.—
Anonyme	30.—
Louis Devaux (Les Grégoires)	10.—
J. Le Hénaff	50.—
A. Rosmer	50.—
Jean Neveux	25.—
Permanence 4e (versé par Légier)	10.—
Mme Lule (Cérans)	10.—
Jean Cornec (Daoulas)	25.—
Holvoet (Cluses)	10.—
Delsol	10.—
Raymond Croze	20.—
Daniel Martinet	20.—
Godonnèche	20.—
Jean Biso	20.—
René Biso	20.—
Musée du Soir	32.—
Henry Poulaille	10.—
Vareille (Sète)	50.—
Joseph Carquet	10.—
Sébastien Soler	20.—
Balderelli	30.—
Détré	10.—
Total au 30 juin	812.—

Merci à tous.

Le gérant : M. CHAMBELLAND



Imp. S.N.I.E., 32, rue de Ménilmontant, Paris (20e)



SOLIDARITE INTERNATIONALE ANTIFASCISTE

L'aide aux camarades espagnols

Service des colis de solidarité pour les camps et les réfugiés

COLIS « A » à 25 FRANCS

Un rasoir avec lames
Un blaireau avec savon.
Une glace de poche
Une savonnette
Une brosse à dents avec pâte
Un nécessaire pour coudre
Papiers, enveloppes, crayons, timbres-poste.
Un paquet de tabac avec feuilles
Un peigne et un gant de toilette
Un mouchoir

COLIS « B » à 35 FRANCS

Une paire de chaussettes
Une paire d'espadrilles
Une chemise
Un caleçon
Une serviette

COLIS « C » à 40 FRANCS

Une livre de café
Un kilo de sucre
Une livre de chocolat
Une boîte de lait
Une boîte de sardines
Une boîte de pâté
Une boîte de fromage
Une boîte de bœuf à la gelée
400 grammes de savon

COLIS « D » à 100 FRANCS

Le colis « A »
Le colis « B »
Le colis « C »
LES TROIS PAQUETS REUNIS.

NOTA : Pour les femmes et les enfants, le contenu du colis A et du colis B sera conditionné, naturellement, en tenant compte du remplacement à effectuer pour certains articles.

Dès la remise d'une des sommes indiquées ci-dessus le colis correspondant est expédié à un camarade espagnol **nommément désigné,** soit désigné **par le donateur** s'il le désire, soit choisi par S.I.A. dans le cas contraire.

Les fonds doivent être adressés à

FAUCIER, 26, rue de Crussol, Paris XIe. — Chèque postal : 596-03 Paris.

ou versés aux bureaux de S.I.A. même adresse ou encore au bureau de la « R.P. » ou à son chèque postal.